



La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir le poste de :

## **COORDONNATEUR/ COORDONNATRICE - LOISIRS** **Concours 2019-403-A**

**Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire**  
**Poste cadre, permanent à temps complet**

Période d'affichage : du 4 au 17 février 2019

Sous l'autorité du(de la) chef de service, la personne titulaire du poste supervise, coordonne, contrôle, évalue les programmes mis en place et gère les plateaux ou les équipements s'y rattachant : soutient et facilite les interventions du milieu associatif et des partenaires du service; s'assure du respect des politiques. Des procédures, des règlements en vigueur et contrôle les ressources budgétaires attribuées à son champ d'intervention.

### **Exigences**

- Baccalauréat en récréologie;
- 5 années d'expérience pertinentes aux attributions.

### **Qualifications et habiletés requises**

- Compétences en planification et en gestion de projets;
- Leadership, vision stratégique, esprit d'analyse et de synthèse;
- Innovation, initiative, rigueur autonomie et dynamisme;
- Excellente communication verbale et écrite;
- Capacité de mobiliser positivement ses collaborateurs;
- Forte préoccupation à l'égard des besoins des citoyens et des organismes;
- Capacité à travailler dans un environnement informatisé;
- Capacité d'adaptation aux nouveautés;
- Faciliter à travailler en équipe.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux compétitifs. Le salaire se situe entre 80 519 \$ et 100 649 \$ annuellement.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae **avant le 17 février 2019 à 16 h 30**, en spécifiant le numéro de concours (dans l'objet) :

**par courriel à :** [ressourceshumaines@v3r.net](mailto:ressourceshumaines@v3r.net)

**par la poste à :** Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines  
Concours 2019-403-A  
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

---

### **SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.**

La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.